



INFORUP

Semaine du 9 au 13 janvier 2017

PUBLICATION DES APPELS A PROPOSITIONS SUR LA PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES DE L'UE :

La Commission européenne a lancé, le jeudi 12 janvier dernier, l'appel à propositions concernant les campagnes de promotion de produits agricoles européens, pour un budget s'élevant à hauteur de 128,5 millions d'euros pour cette année. Les programmes se dérouleront dans l'UE et dans les pays tiers avec l'objectif de promouvoir la consommation et de faire connaître les produits de qualité des producteurs européens. Comparé à l'année dernière, première année de mise en application de la nouvelle politique de promotion, certains éléments ont évolué : (i) concernant les programmes multi, l'enveloppe sera cette fois-ci clairement sectorisée en 3 catégories : agriculture durable et rôle de l'agriculture dans l'action climatique, information sur les systèmes de qualité de l'Union, et meilleure connaissance des méthodes spécifiques et des caractéristiques des produits agricoles de l'Union, (ii) concernant les programmes simples ayant pour cible les pays tiers, les régions géographiques ont été refondues (10 régions géographiques en 2016, réunies en 4 régions géographiques pour 2017), et (iii) inclusion d'une enveloppe destinée à la promotion des produits bovins au sein des programmes simples ayant pour cible les pays tiers (n'importe quel pays tiers). L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 20 avril, après quoi les projets reçus seront évalués et sélectionnés. Le commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan, a fait de l'ouverture des marchés tiers aux produits européens l'une de ses priorités. Par ailleurs, la Commission organisera le 31 janvier à Bruxelles une journée d'information pour aider les bénéficiaires potentiels dans la définition de leur projet et pour présenter des exemples de programmes réussis. Lien vers l'appel à propositions pour les programmes simples :

http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2017.009.01.0007.01.FRA&toc=OJ:C:2017:009:TOC.

Lien vers l'appel à propositions pour les programmes multi : http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2017.009.01.0023.01.FRA&toc=OJ:C:2017:009:TOC

LANCEMENT DES NEGOCIATIONS DE LIBRE ECHANGE UE / NOUVELLE-ZELANDE EN 2017 :

L'UE et la Nouvelle-Zélande ont confirmé, lors de la visite à Bruxelles du nouveau Premier ministre néo-zélandais, Bill English, le mardi 10 janvier

dernier, leur intention de lancer « dès que possible », en 2017, des pourparlers pour un accord bilatéral de libre-échange. « En tant que Commission, nous sommes très impatients de conclure un accord commercial avec la Nouvelle-Zélande. Le contexte est difficile à l'intérieur de l'Europe et sur la scène mondiale. Néanmoins, nous espérons être en mesure de faire les progrès nécessaires aussi rapidement que possible pour surmonter les difficultés restantes », a assuré le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, à l'issue d'une réunion avec M. English. « Du côté européen, nous espérons pouvoir lancer les négociations cette année, une fois que le travail préparatoire sera accompli », avait indiqué le président du Conseil européen, Donald Tusk, après une entrevue avec M. English plus tôt dans la journée. « Nous sommes des partenaires naturels dans un environnement international incertain et en évolution. Nous partageons les mêmes valeurs. Nos liens économiques sont déjà solides, mais nous pensons pouvoir les intensifier à travers un accord de libre-échange solide qui créera de l'emploi et de la croissance. Nous avons confirmé notre intention de lancer ces négociations dès que possible », a indiqué M. English. « Négocier un tel accord nécessite normalement entre cinq et dix ans. Mais je pense que deux à trois ans devraient suffire : nous avons des systèmes très similaires, nous sommes amis et alliés, l'UE est le deuxième partenaire commercial de la Nouvelle-Zélande et nos échanges dépassent 8 milliards d'euros. Je suis confiant que cela sera fait dans un délai plus court », a par ailleurs estimé M. Juncker. M. English a aussi annoncé que l'accord de partenariat et de coopération entre l'UE et la Nouvelle-Zélande, signé le 5 octobre 2016 et couvrant, outre la coopération économique, le dialogue politique, la science et l'innovation, la culture et l'éducation, la migration, la lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité ainsi que la coopération juridique, entrerait en vigueur le mercredi 11 janvier, lendemain de sa visite à Bruxelles. L'UE et la Nouvelle-Zélande ont enclenché, fin 2015, un processus en vue de négociations de libre-échange, dont les préparatifs ont commencé en février dernier. Le Conseil de l'UE, sous la présidence maltaise travaille actuellement à l'adoption du mandat de négociation qui autorisera la Commission à engager les pourparlers avec les autorités néo-zélandaises.

MERCOSUR – FACE A L'INCERTITUDE AMERICAINE, EUROPEENS ET SUD-AMERICAINS VEULENT AVANCER DANS LEURS NEGOCIATIONS DE LIBRE-ÉCHANGES EN 2017 :

Des voix en Amérique latine et en Europe s'élèvent pour saisir l'opportunité pour l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, le Venezuela restant en retrait de ces négociations) de progresser vers un accord de libre-échange en 2017, tandis que le positionnement de la future administration américaine du président élu, Donald Trump, à l'égard du commerce international, reste une grande inconnue. Début janvier, la ministre argentine des Affaires étrangères, Susana Malcorra, dont le pays tient les rênes de la présidence tournante du Mercosur au premier semestre 2017, juge « prioritaires, si ce n'est les plus urgentes » les négociations commerciales avec l'UE. Le président de la délégation du Parlement européen à l'assemblée parlementaire euro-latino-américaine, Ramón Jáuregui Atondo (S&D, espagnol), insiste lui aussi sur « l'importance énorme » du Mercosur pour l'UE, « dans un contexte d'incertitude avec l'arrivée de M. Trump à la Maison Blanche ». Lancées en 1999, gelées en 2005, puis relancées en 2010, les négociations pour un accord de libre-échange UE/Mercosur sont de nouveau sur les rails depuis l'échange des offres en matière d'accès au marché (qui couvre les marchandises, les services et les marchés publics), intervenu le 11 mai 2016, puis le premier round de pourparlers au plan technique, du 10 au 14 octobre 2016 à Bruxelles. Le deuxième round est prévu en mars 2017 à Buenos Aires.

Eurodom suit de près ces discussions, notamment sur le sucre pour lequel le Commissaire à l'agriculture, Phil Hogan, s'est engagé à une classification comme une « production sensible » et à tout faire pour sauvegarder les intérêts de la filière canne/sucre des RUP dans ces négociations.

BUDGET – DE NOUVELLES RECETTES POURRAIENT VENIR COMPENSER LE MANQUE D'ARGENT CONSÉCUTIF AU BREXIT : Le président du groupe de haut niveau sur les ressources propres, l'Italien Mario Monti, a déclaré, jeudi 12 janvier devant la commission des budgets du Parlement européen, que de nouvelles recettes pour le budget de l'UE pourraient servir d'élément « compensatoire » aux ressources qui manqueraient du fait de la sortie du Royaume-Uni de l'UE. C'est l'une des premières conclusions dévoilées dans le rapport préparé par ce groupe, rapport qui servira de base pour élaborer les propositions législatives du budget pour 2021-2027. La publication de ce rapport marque, selon M. Monti, le début d'un processus, et il espère que cette manière de travailler (groupe rassemblant les trois institutions Parlement – Conseil - Commission) servira de modèle pour d'autres réformes à venir. Guy Verhofstadt (ADLE, belge), membre de ce groupe, a rappelé que la sortie du Royaume-Uni de l'UE se solderait par la fin du rabais britannique et des rabais sur le rabais. « C'est logique ; cela dit, la logique et la politique ne font pas toujours bon ménage », a-t-il relevé. Les recommandations préparées évitent de devoir recourir à des modifications des traités ou des pouvoirs des institutions. En outre, il n'y a pas de remise en question de la subsidiarité, ont assuré les rapporteurs. Également membre de cette instance, Alain Lamassoure (PPE, français) a souligné que « la bataille politique allait commencer maintenant », sachant qu'en matière de fiscalité, c'est le Conseil qui décide, à l'unanimité (l'avis du PE ne lie pas politiquement le Conseil), ce qui rend l'adoption de réformes très incertaine. Le climat général n'est pas très favorable aux politiques européennes, a-t-il rappelé, faisant allusion aux nombreuses élections nationales qui auront lieu cette année (France, Allemagne, Pays-Bas). En commission des budgets, la députée Eider Gardiazabal Rubia (S&D, espagnole) a estimé que le budget de l'UE représentant 1% du RNB de l'UE n'était pas suffisant. Quant au groupe Verts/ALE, il a unanimement réclamé une véritable réforme du système des ressources propres de l'UE.

MER – LES RÉGIONS ATTENDENT BEAUCOUP DE LA PRÉSIDENTE MALTAISE DU CONSEIL POUR LE SECTEUR MARITIME : Les régions attendent beaucoup de la Présidente maltaise du Conseil (en place depuis le 1er janvier, pour un semestre) en matière de politique maritime, a fait savoir la Conférence des régions périphériques et maritimes (CRPM) cette semaine. Une déclaration ministérielle sur la politique maritime pourrait être adoptée en avril. En effet, parmi ses priorités pour le semestre qui s'ouvre, Malte, en tant que nation insulaire, a mis en avant le secteur maritime dans ses priorités dans le cadre notamment de l'initiative « croissance bleue » et pour lancer formellement la gouvernance internationale des océans. Ces actions sont fortement attendues par les membres de la CRPM, qui s'inquiètent notamment des possibles conséquences de la sortie de l'Union du Royaume-Uni sur les politiques maritimes européennes. Ils conviennent qu'il faut que la déclaration ministérielle d'avril soit ambitieuse, en reconnaissant le potentiel économique du secteur maritime pour l'UE dans le cadre de la révision du cadre financier

pluriannuel, mais aussi dans le cadre des discussions amorcées pour les politiques de l'UE au-delà de 2020.

BREXIT – LES POSITIONS S’AFFIRMENT ENTRE LE ROYAUME-UNI ET LE PARLEMENT EUROPÉEN : Le Premier ministre britannique, Mme Theresa May, a souhaité rectifier le tir, lundi 9 janvier, en assurant qu'elle voulait quand même que le Royaume-Uni reste attaché au marché unique européen après la sortie de l'Union européenne. Elle avait en effet affirmé la veille que le départ de l'UE serait total et que son pays ne garderait pas un seul « morceau » de l'UE, la priorité étant pour elle de gérer l'immigration. Ces propos ont suscité une vague de critiques, Mme May ayant encore été accusée de favoriser une sortie « dure » de l'UE ('hard Brexit'). Lundi, elle a finalement voulu préciser sa pensée, en se fixant comme objectif de « parvenir à obtenir une entente ambitieuse, bonne et optimale pour le Royaume-Uni en termes de négociation avec et au sein du marché unique européen ». Le déclenchement de l'article 50 du Traité, lançant le démarrage des procédures de sorties du Royaume-Uni hors de l'UE, devrait être activé d'ici fin mars. Fin février, le Parlement européen aura quant à lui arrêté les lignes rouges qu'il considère comme infranchissables pour l'Union européenne à vingt-sept dans le cadre des négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'UE. C'est ce qu'a indiqué le président du groupe ADLE et négociateur en chef du Brexit pour le Parlement, le Belge Guy Verhofstadt, jeudi 12 janvier. Chaque commission parlementaire est chargée de présenter un rapport sur la façon dont le 'Brexit' aura un impact sur les politiques communautaires pour lesquelles elle est compétente. Le Parlement européen sera appelé à approuver ou rejeter l'accord final que marqueront les Vingt-sept et le Royaume-Uni.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 16 AU 20 JANVIER 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	MINISTERES FRANÇAIS ET PARLEMENT
Lundi 16/01	SESSION PLENIERE			
Mardi 17/01	SESSION PLENIERE			
Mercredi 18/01	SESSION PLENIERE			

Jeudi 19/01	SESSION PLENIERE			
Vendredi 20/01				